

Les
de LEXBASE
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL45**

Durée : **4 heures**

LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE : LE "PACTE DUTREIL"

Direction scientifique

Franck LAFAILLE,

Professeur de droit public, Faculté de droit (CERAP) - Université de Paris XIII

Notions et questions abordées

- Comment transmettre des parts ou actions de société ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou libérale ?
- Quelles sont les conditions de remise en cause du régime ?
- Quelles sont les obligations déclaratives ?
- Comment transmettre à titre gratuit une entreprise individuelle ?

Nota : *Les QCM, infographie et actualités, tiennent compte de la réforme opérée par la loi de finances pour 2019 ; cependant nous restons toujours dans l'attente de l'actualisation de ses commentaires par l'Administration fiscale*

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.